

Enfin, même si tels n'étaient pas le texte et l'esprit de leur Règle, la volonté du Souverain Pontife, auquel tout véritable Tertiaire doit une soumission éprouvée (1), prime ici toute autre considération ; or, tous savent quelle est à ce sujet la volonté du Pape ; il l'a fait connaître clairement par le décret de la S. Congrégation du Concile, du 20 décembre 1905

FR. M.-A.



L'œuvre des tableaux historiques

DE LA CATHÉDRALE DE MONTRÉAL



MONSIEUR l'abbé Charles Beaubien, V. F., curé du Sault-au-Récollet, toujours animé envers le passé religieux du Canada, de ce zèle qui lui fit écrire l'histoire de sa belle paroisse, a entrepris une œuvre nouvelle bien digne de sa foi et de son patriotisme. Il a résolu de doter la cathédrale de Montréal d'une série de tableaux rappelant les épisodes principaux de la fondation de Ville-Marie, et les personnages qui y ont joué un rôle.

On sait que le gouvernement français a gracieusement offert à Mgr l'archevêque un premier tableau représentant la Messe dite à Ville Marie par le P. Vimont, jésuite le 18 mai 1642. Cette peinture se trouve aujourd'hui à la cathédrale, à droite du maître-autel. D'autre part les RR. PP. Jésuites se disposent à faire peindre dans le panneau opposé : le martyr du R. P. de Brébœuf et de son compagnon (16 mars 1649). M. le curé Beaubien a projeté d'enrichir la cathédrale de tableaux représentant : la première messe dite sur l'Ile de Montréal par le P. Denis Jamay, récollet, en présence de Champlain, au bord de la Rivière des Prairies, le 24 juin 1615, c'est-à-dire 27 ans avant la fondation de Ville-Marie ; le martyr du P. Nicolas Viel et de son néophyte Ahuntsic (1625) ; la fondation de Ville-Marie ; enfin les trois saintes femmes qui ont, en quelque

(1) Voir la Règle du T.-O., ch. 1^{er}, 1.